

Commune de SILLY SUR NIED8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 17 avril 2014 à 20h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2014-02-05**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 14
- Absents exc. 1
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
11 avril 2014**Objet**
**Taux des taxes
locales****Date d'affichage**
23 avril 2014**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme BOULANGE R.
Mme PIQUEMAL A	M. GIRARD G.	Mme DAUMAIL M.
M. MULLER J.-M.	Mme PREVOT N.	Mme CAISSUTTI C.
Mme MARTIGNON S.		M. MARTIN M.

Etaient excusés :

M FALLITO Giovanni Pouvoir à Mme PIQUEMAL A.

Taux des taxes localesVu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2014, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 176 892 euros ;

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population en limitant l'augmentation de la pression fiscale,

**Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,
le conseil municipal décide à l'unanimité**
d'augmenter les taux d'imposition de 2% par rapport à 2013 soit :

- Taxe d'habitation = **17,85 %** (17,50 % en 2013)
- Foncier bâti = **10,20 %** (10,00 % en 2013)
- Foncier non bâti = **39,78 %** (39,00 % en 2013)

Fait à Silly sur Nied, le 23 avril 2014
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied
Signature et cachet